

Réf: Dossier 335225

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION ET DE CLIMATISATION » en abrégé « S2C »

Siège ABIDJAN COCODY DJOROBITE 2, Lot 1044, Ilot
109

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION ET DE CLIMATISATION » en abrégé « S2C »

Objet : CONSTRUCITON,
ELECTRICITE,
CLIMATISATION,
BTP

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY DJOROBITE 2, Lot 1044, Ilot 109

Dirigeant(s) Mme KRA AMENAN SYLVIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07222 du 28/08/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51976/GTCA/RC/2024 du 28/08/2024

